Conditions Générales de Vente (CGV)

(valables à compter du 29/10/25)

1) Informations légales

Micro-entreprise : CAZE Marine – Atelier & Bien Naître EI Adresse : 104 avenue du Docteur Nancel Pénard 33600 PESSAC

SIRET: 907 601 868 00033

TVA non applicable, art. 293 B du CGI E-mail: <u>contact@atelieretbiennaitre.com</u>

Tél: 06.70.45.95.59

2) Objet

Les présentes conditions générales de ventes (CGV) régissent les prestations de services proposées par CAZE Marine, exerçant en tant que micro-entreprise, dans le domaine du bien-être et de la parentalité : massage bien-être, ateliers parent/bébé et accompagnements.

Elles ont pour objet de définir les droits et obligations du prestataire et du client dans le cadre de la réservation et de la réalisation de ces prestations.

3) Nature des prestations

Les prestations proposées sont des services de bien-être et d'accompagnement à visée non médicale et non thérapeutique. Elles ne se substituent en aucun cas à un suivi médical, paramédical ou psychologique.

Les prestations sont réalisées uniquement sur rendez-vous en cabinet ou au domicile du client.

4) Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros (€) et non soumis à la TVA (TVA non applicable, art. 293 B du CGI). Les tarifs en vigueur sont ceux affichés sur le site <u>www.atelieretbiennaitre.fr</u> ou communiqués au client au moment de la réservation.

Marine CAZE se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment mais les prestations seront facturées sur la base du tarif en vigueur de la prise de rendez-vous.

5) Réservation et paiement

La réservation d'une prestation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV. Le paiement s'effectue par virement bancaire ou par chèque ou par espèces, selon les modalités précisées au moment de la réservation. Le paiement est dû le jour de la prestation, sauf accord contraire entre les parties.

6) Annulation et report

En cas d'empêchement, le client s'engage à prévenir le prestataire au moins **24-48h à l'avance.** Toute annulation ou report intervenant moins de 24h avant le rendez-vous pourra donner lieu à une facturation de la prestation, sauf cas de force majeure.

De son côté, Marine CAZE se réserve le droit d'annuler ou de reporter une prestation en cas d'empêchement exceptionnel, en proposant une nouvelle date au client.

7) Retards

Le client est tenu de se présenter à l'heure du rendez-vous fixée. En cas de retard, la durée de la séance ne pourra pas être prolongée afin de ne pas impacter les rendez-vous suivants et la séance sera due.

Tout retard supérieur à 15 minutes peut entrainer l'annulation et la facturation de la séance, celle-ci étant alors considérée comme perdue. Dans ce cas, aucun remboursement ni report ne sera proposé, sauf décision exceptionnelle du prestataire à titre commercial.

En cas de non présentation du client au rendez-vous, sans information préalable, la séance ne pourra pas être reportée ni remboursée. Marine CAZE se réserve le droit de refuser toute nouvelle réservation au client concerné en cas d'absence ou d'annulation répétée.

8) Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision ni à supporter de frais. Toutefois, **ce droit ne s'applique pas aux prestations de services datées**, tels que les rendez-vous individuels (massage, accompagnement, atelier) ou les ateliers collectifs, conformément à l'article L221-28, du code de la consommation. Ces prestations ne peuvent donc pas faire l'objet d'un droit de rétractation une fois la réservation confirmée.

Pour les bons cadeaux, le droit de rétractation de 14 jours s'applique à compter de la date d'achat, à condition que le bon n'ait pas encore été utilisé. Passé ce délai, les bons cadeaux ne sont ni remboursables ni échangeables.

Les bons cadeaux ont une validité de **3 mois** (cf date de validité inscrit sur le bon), passé la date de validité, le **bon cadeau est définitivement perdu et ne peut donner lieu à aucun échange, remboursement ou compensation**. Le bénéficiaire est responsable de l'utilisation du bon cadeau avant la fin de sa période de validité. Aucune prolongation ne sera accordée, sauf décision du prestataire à titre commercial.

9) Responsabilité

Marine CAZE s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer un service de qualité et un accompagnement bienveillant.La responsabilité du prestataire ne saurait être engagée en cas de non-réalisation d'une prestation due à un cas de force majeure ou à un fait indépendant de sa volonté.

Le client reconnaît avoir informé le prestataire de toute condition médicale, allergie ou contreindication connue avant la séance.

10) Propriété intellectuelle

Les supports fournis lors des ateliers ou des accompagnements (documents, fiches, contenus numériques, etc) sont la propriété exclusive de Marine CAZE.

Ils ne peuvent être reproduits, diffusés ou exploités sans autorisation écrite préalable.

11) Données personnelles

Les informations personnelles recueillies lors des réservations sont strictement confidentielles. Elles sont utilisées uniquement pour le suivi des prestations et la gestion administrative. Conformément au règlement Général sur la Protection des données (RGPD), le client peut à tout moment demander l'accès, la rectification ou la suppression de ses données en contactant par email contact@atelieretbiennaitre.com

12) Médiation à la consommation

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le client a la possibilité, en cas de litige non résolu à l'amiable, de recourir gratuitement à un médiateur à la consommation.

LITIGE - MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.612-2 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle http://www.mediateur-

Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

Avant de saisir le médiateur, le client doit avoir tenté de résoudre le différend directement avec le prestataire par une réclamation écrite.

13) Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. A défaut d'accord, le litige sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du domicile du prestataire.

14) Acceptation des CGV

Le client déclare avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente avant toute réservation de prestation.